##### 

##### 

**Trophées Bois - Remise des prix**

**2 décembre 2014**

**Déroulement**

Le jury s’est réuni le 19 novembre 2014 au CAUE Isère.

Les sollicitations de candidatures mentionnaient 3 typologies, chacune d’elles pouvant faire l’objet d’un prix :

* Maîtrise d’ouvrage privée 6 dossiers de candidature
* Maîtrise d’ouvrage publique 12 dossiers de candidature
* Bois local parmi ces 18 dossiers, 10 comportent une part significative de bois local

Soit, 18 projets présentés au total.

Un dossier a été écarté, car il avait déjà été présenté aux Trophées 2013.

Les critères du jury pour la sélection des projets ont porté sur :

* la qualité architecturale,
* la performance environnementale,
* l’intégration du projet dans son environnement et le contexte de sa mise en œuvre,
* l’utilisation et la mise en œuvre du bois,
* avec un regard attentif sur l’origine des bois.

Pour chaque projet récompensé, c’est l’ensemble de l’équipe qui sera appelé pour recevoir le prix, pour souligner la réussite et la nécessité d’un travail d’équipe entre les acteurs :

* le maître d’ouvrage
* l’architecte
* le bureau d’études
* le charpentier-constructeur
* le menuisier
* le scieur

**Maîtrise d’ouvrage privée**

Le jury regrette le nombre relativement restreint de projets en maîtrise d’ouvrage privée. Sur les six dossiers présentés, le jury s’est arrêté sur un projet particulièrement emblématique des problématiques sociétales actuelles.

* Little Wood à Grenoble (Beauvert)

Ce sont des logements en accession d’habitats groupés conçus avec la volonté de retrouver, à l’intérieur des logements, l’«habitabilité d’une maison». Le matériau bois retrouve ici toute sa légitimité, en repénétrant la ville pour donner l’idée du parc habité. L’architecture innovante et compacte utilise tous les atouts de ce matériau pour une intégration réussi des bâtiments, au fil des saisons, dans son environnement. La performance thermique est au RDV avec un niveau BBC.

J’appelle l’équipe du projet à nous rejoindre sur l’estrade :

* Le maître d’ouvrage : M. **Groll**, Atelier Gröll, promoteur immobilier (excusé)
* L’architecte, Mme **Adela Ciurea, (**MM Loizos Savva et Laurent Gaillard); du cabinet d’architectes Aktis
* Les charpentiers : M. **Serge Garcia**, Société SGC et M. **Hamid MOUNJID**, ESTEBOIS

**Maîtrise d’ouvrage publique**

Cette catégorie a proposé majoritairement des réalisations de qualité, avec une grande diversité de typologie : une part importante de projets en réhabilitation/rénovation/extension, mais aussi des établissements scolaires et petite enfance, des bâtiments tertiaires et des aménagements extérieurs (préau, halle).

Le jury ne peut que constater ces dernières années aux Trophées l’implication de la maîtrise d’ouvrage publique pour le développement de constructions bois de qualité.

Un projet s’est particulièrement démarqué pour les membres du jury, qui ont décidé de lui accorder un « Grand Prix » :

* Rénovation/extension de la Mairie de St Martin d’Uriage,

Ce projet se distingue par un portage fort de la commune qui a engagé une véritable réflexion sur son cœur de village, avec un réaménagement de la place, des fonctions de l’espace public et du bâtiment historique de la mairie. Celui-ci se transforme pour remplir désormais plusieurs fonctions (Poste, Police…), tout en gardant sa structure historique, et s’agrandit pour s’équiper d’une salle de mariage et de Conseil adapté. Un préau aux larges dépassés de toiture accueille les habitants, ombrage et protège le bois non traité des intempéries pour donner de l'ampleur au projet de l'extension.

L’implication de la mairie va jusqu’à utiliser ses propres bois communaux pour rénover son patrimoine. Au niveau des acteurs, l’association d’architectes est à souligner entre une jeune équipe dynamique et un architecte de renom plus expérimenté. Au niveau des entreprises, notons le choix de séparer les lots rénovation et extension pour permettre aux petites entreprises locales de répondre au marché de réhabilitation.

Ce projet a été réalisé par l’équipe suivante que j’appelle à venir rejoindre l’estrade

* Le maître d’ouvrage : Monsieur **Gérald Giraud,** maire de la commune (excusé), M. **Jean-Yves Josserand,** conseiller municipal délégué à la filière bois
* Les architectes, Monsieur **Olivier Félix-Faure**, du cabinet d’architectes Voie Off, Madame **Anne Foulon** et M. **Thomas Braive**, du cabinet Atelier de la place et **David Naudon**, architecte d’intérieur
* Le bureau d’études bois, Monsieur **Jacques Anglade** (excusé) et M. **Bernard Schmitt** Vessière
* Les charpentiers : M. **Sébastien** **Garibaldi**, entreprise Garibaldi pour la rénovation et Monsieur **David Bosch**, PDG de SDCC pour l’extension
* Le menuisier, Berriat Bâtiment puis, Monsieur **Alexandre Helmer**, CBMA (excusé)
* Le scieur, Monsieur **Blanc**, scierie Blanc

**Bois local**

Les projets présentés montrent le chemin parcouru ces dernières années pour défendre la qualité de notre ressource locale et son utilisation par nos entreprises pour nos bâtiments. Plus de la moitié des projets présentés comportent une part significative de bois de notre Région ! Mais il a fallu en choisir un, et celui qui s’est démarqué un peu plus que les autres, est :

* Ferme communale de Montbonnot

Le jury tient à souligner dans ce projet :

* La motivation de la commune d’installer une exploitation, dans la continuité des jardins familiaux, avec des maraichers issus d’une requalification professionnelle. L’outil de travail se voulait empreint d’une réflexion globale et d’une maitrise de l’impact écologique de l’équipement construit.
* La qualité de la réponse architecturale apportée par l’architecte pour que le projet se fonde le plus naturellement possible dans le paysage en faisant la part belle au matériau bois, qui s’affiche sans traitement en bardage, et en essayant d’en optimiser le vieillissement naturel uniforme.
* La conviction profonde, l’implication et l’intégration de l’entreprise en matière de filière bois local

Ce projet a été réalisé par l’équipe suivante que j’appelle à venir rejoindre l’estrade :

* Le maître d’ouvrage : Monsieur **Pierre Beguery**, maire de la commune (excusé), représenté par Dominique Bonnet, maire adjoint, Gilles Farrugia et Agnès Rollin
* L’architecte, Monsieur **Richard Laval**, du cabinet d’architectes SOLEA Voutier et associés Architectes
* Le bureau d’études bois, Monsieur **Laurent Clere**, Arborescence
* Le charpentier : M. **John Sauvajon**, pour la charpente et les menuiseries

**Bâtiment scolaire et petite enfance**

Compte tenu du nombre et de la qualité des projets présentés de typologie « Bâtiment scolaire et petite enfance », le jury a décidé de créer une catégorie supplémentaire pour attribuer au prix à :

* Crèche de Bernin

Ce projet, choisi à l’issue d’un concours d’architecture, s’est distingué par :

* La démarche de la commune de revalorisation de l’espace public pour répondre aux besoins de la population en terme d’accueil des jeunes enfants,
* L’écriture architecturale contemporaine composant astucieusement avec la pente du terrain et la qualité des aménagements intérieurs du projet, sa structuration et l’omniprésence du matériau bois
* Le lien continu et affirmé avec la nature environnante
* Sa performance environnementale qui vise le BBC avec une démarche HQE intégrée
* L’utilisation de la ressource locale en structure et charpente.

Ce projet a été réalisé par l’équipe suivante que j’appelle à venir rejoindre l’estrade

* Le maître d’ouvrage : Madame **Cécile Rocca**, maire de la commune
* L’architecte, Mme Véronique Klimine(à St Petersbourg pour promouvoir notre filière !) M. Barthelemy Antoine, Mmes Pauline Voiron, Sandrine Ravet et Anne-Sophie Emery, du cabinet d’architectes R2K
* Le bureau d’études bois, Madame **Armonie Marchand**, Gaujard Technologie (excusée)
* Le charpentier : M. **Bruno Manca**,
* Le menuisier, Monsieur **Gautier**,AP Menuiserie
* Le scieur, Monsieur **Blanc**, scierie Blanc

**Mentions**

Avec ces choix d’attribution des prix précédents, les membres du jury ont convenu de décerner des Mentions à quelques projets, dont la qualité ne pouvait pas être passée sous silence.

Le jury a donc décidé d’attribuer une mention spéciale et deux mentions aux projets suivants :

**Mention spéciale**

* Maison du Conseil général du Trièves à Mens

Pour la politique volontariste menée depuis 15 ans par le Conseil général en matière d’utilisation du bois dans ses équipements. Cette politique a récemment franchi une marche supplémentaire par l’utilisation volontaire et affichée de la ressource locale pour la construction de ses bâtiments, notamment de ses Maisons de Territoires qui deviennent des véritables vitrines en matière de construction en bois local. Malgré le souhait du Conseil général de ne pas se primer, le jury ne pouvait manquer d’applaudir l’exemplarité de cette démarche, et la qualité architecturale du projet de Mens conçu en site contraint. Il a décidé d’attribuer une mention spéciale à ce projet.

J’appelle l’équipe du projet à nous rejoindre sur l’estrade :

* Le maître d’ouvrage : MM **André Colomb-Bouvard et Charles Galvin**, conseillers généraux, représentés par **Jean-Noël Gachet**, directeur de la Maison de Territoires
* L’architecte, M **Thierry Rampillon**, du cabinet d’architectes Cr&on
* Le bureau d’études bois, MM **Cyril de Pommery** et **Guillaume Villié**, Bois Conseil
* Le charpentier : M. **Bruno Manca**,
* Le menuisier, Berriat Bâtiment *(n’existe plus)*
* Le scieur, Monsieur **Blanc**, scierie Blanc

**Mentions**

Deux autres mentions ont été attribué pour deux projets de rénovation/réhabilitation, qui se distinguait chacun à leur manière

* Pôle de Service de Vinay

C’est un projet de restructuration et réhabilitation d’une maison de maître marquante de l'histoire de Vinay. Il s’accompagne de la construction d'une extension pour accueillir un pôle de service pour la Communauté de Communes, avec notamment une crèche multi-accueil, un centre de loisirs, un espace emploi et des bureaux pour différents services de la Communauté. C’est toute une réflexion sur le renouvellement de l’espace urbain qui a été menée par le Maître d’ouvrage qui lance un concours d’architecture sur ce projet qui est une belle illustration de l’intégration réussie de la construction bois à un bâtiment patrimonial témoin de la construction en ciment moulé, avec une architecture résolument contemporaine, intégrant les aspects de performances environnementales (BBC), et qui rappelle en finesse l’identité du territoire avec un grand volume vertical habillé de claustra bois évoquant les séchoirs à noix.

J’appelle l’équipe du projet à nous rejoindre sur l’estrade :

* Le maître d’ouvrage : Mme **Laura Bonnefoy**, Présidente CC Chambaran-Vinay-Vercors
* L’architecte, MM **Mathieu Guillaud et Franck Prungnaud**, Composite Architectes
* Le bureau d’études bois, Monsieur **Rémy Mourgues**, ESB
* Le charpentier : M. **Scorcione**, CMI Janon
* Le menuisier, Monsieur **Félix Payre ( ?)**, Dauphinoise de Menuiserie
* Le scieur, M. **Mocellin**, scierie Sofoda-Mocellin
* Maison des Arts de Montbonnot

Ce projet de réhabilitation-extension se situe dans un contexte bien différent sur le site patrimonial d’un ancien prieuré. Le projet réussit le pari de requalifier le patrimoine rural de la commune en lui adjoignant une extension bois contemporaine. L’écriture du projet déploie une ligne continue qui assure son lien et son intégration avec son environnement naturel. Le matériau bois mis en scène de manière contemporaine et subtile valorise le caractère patrimonial de l’impressionnante halle agricole et, ouvre de nouveaux espaces, bien entendu réalisés en bois local, vers le grand paysage.

Le bois constitue de fil conducteur de ce projet remarquable. Cette ligne conductrice se retrouve à l’intérieur où le bois est exploité de manière à assurer la cohérence de l’ensemble du projet. Sans oublier de souligner la part importante de bois locaux utilisés en structure.

J’appelle l’équipe du projet à nous rejoindre sur l’estrade :

* Le maître d’ouvrage : Monsieur **Pierre Beguery**, maire de la commune (excusé), représenté par Dominique Bonnet, maire adjoint, Gilles Farrugia et Agnès Rollin
* L’architecte, Mme **Adela Ciurea**, du cabinet d’architectes Aktis et **Philippe Donjerkovic** Atelier Philippe Donjerkovic Architecte
* Le bureau d’études bois, MM **Cyril de Pommery** et **Guillaume Villié**, Bois Conseil
* Le charpentier : M. **Cyril Damban**, Charpente Contemporaine
* Les menuisiers, Monsieur **Alain Savignon, Savignon Menuiserie (ext), et M. Marc Maire, Méandre Oggi (int)**
* Le scieur, **M. Gabriel Barthelemy**,Scierie Barthelemy

Photos de groupe.

Le jury tient à féliciter l’ensemble des acteurs pour les résultats de leur travail, et la qualité des ouvrages réalisés qui poussent la construction bois toujours plus loin.

Les objets-trophées remis aux lauréats et qu’on peut considérer comme des œuvres d’art sont l’œuvre de,

-- Jean Marie Mazière (conception)

-- Benoît Pennicaud et Jérémie Poutens, compagnons ébénistes de la Fédération Compagnonnique des métiers du Bâtiment - FCMB

MA 20.11.2014